



La Concertation



... en bref

Visitez le site de votre table régionale :
www.ainesestrie.qc.ca

2011 : no 5
1^{er} décembre 2011

Mot du président

Les dossiers qui concernent les aînés avancent ... lentement... mais ils avancent

Les aléas de la politique provinciale et l'intérêt des médias pour les nouvelles sensationnelles ont fait passer sous silence plusieurs nouvelles importantes pour les aînés actuels, mais aussi pour les générations futures.

Participation au marché du travail des personnes de 55 ans et plus

La Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleurs et travailleuses expérimentés de 55 ans et plus a présenté son rapport au gouvernement le 22 septembre soit le lendemain du dépôt du Rapport de la Commission Duchesneau (qui a accaparé la scène médiatique pendant plusieurs semaines). Vous en avez peu entendu parler...

La Commission recommande d'agir rapidement sur plusieurs fronts pour atténuer l'impact du vieillissement démographique. Elle souligne la nécessité de tenir un débat public sur les enjeux liés au vieillissement de la population. La Commission propose ainsi qu'une « importante consultation soit menée, sous l'impulsion du gouvernement, dans divers forums, sous plusieurs formes et pendant un certain temps ».

Une tournée de consultation sur la participation au marché du travail des travailleurs expérimentés de 55 ans et plus va débuter au mois de janvier. L'objectif de la tournée est de « sensibiliser les intervenants aux enjeux liés à la problématique du vieillissement de la main-d'œuvre »

et d'examiner les solutions qui peuvent être y apportées. Elle va aussi contribuer à élaborer une stratégie gouvernementale pour le maintien et l'intégration en emploi des travailleurs expérimentés, dont le dépôt est prévu au printemps 2012.

Certaines mesures mises de l'avant durant la consultation pourront être considérées pour l'élaboration du budget 2012-2013. Il est prévu que la tournée prendra fin avant le dépôt du budget en mars prochain.

Le Rapport de la Commission nationale est disponible à http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/GD_rapport_commission_nationale.pdf

... suite à la page 4

**COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE**
depuis 1974
L'approche sensible et responsable
www.coopfuneraire.com



Arrangements préalables
Funérailles traditionnelles et crémation
Cimetière • Mausolée • Columbarium

819-565-7646
Service 24 heures

Visitez-nous au 485, rue 24-juin à Sherbrooke

4^e appel à projets pour le fonds d'initiatives locales et régionales pour les personnes âgées de l'Estrie

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie et ses partenaires invitent les organismes sans but lucratif, les municipalités, les organismes municipaux et les organismes du réseau de l'éducation, de la santé et des services sociaux à soumettre une demande d'aide financière pour la réalisation d'un projet dans le cadre du Fonds d'initiatives locales et régionales pour les personnes âgées.

Une enveloppe de 124 000 \$ est rendue disponible pour mettre en œuvre des actions concrètes qui favorisent le mieux-être et l'épanouissement des personnes âgées et de leurs proches.

Objectifs du Fonds

- d'adapter les services et les infrastructures visant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées et des proches aidants ;
- de soutenir la mise en place de mesures pour les proches aidants notamment les femmes ;

- de stimuler et soutenir l'implication bénévole des personnes âgées.

« Depuis sa création en 2009, ce fonds doté d'une enveloppe de 450 000 \$ nous a permis d'octroyer un soutien financier à 17 projets ayant des retombées significatives tant à l'échelle locale que régionale. Nous encourageons fortement les organismes du milieu à se mobiliser à bénéficier de ce fonds pour créer des milieux de vie de qualité pour nos aînées et nos proches aidants », de souligner la directrice générale de la CRÉ de l'Estrie, Madame Marie-Hélène Wolfe.

Ce 4^e et dernier appel à projets est rendu possible grâce à la participation financière de la CRÉ de l'Estrie, du ministère de la Famille et des Aînés, de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie et à la collaboration du ministère des Affaires municipales, des

Régions et de l'Occupation du territoire, ainsi qu'au partenariat important de la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie. Tous sont partenaires de l'entente spécifique « Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Estrie ».

Date limite pour déposer un projet

Les promoteurs ont jusqu'au vendredi 13 janvier 2012 pour déposer une demande d'aide financière à la CRÉ de l'Estrie. Le conseil d'administration de la CRÉ se prononcera sur les demandes le 28 mars 2012. Les documents nécessaires pour présenter une demande sont disponibles sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca/fondsaines.html

Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie



La Concertation... en bref

ISSN (imprimé) 1918-4352
ISSN (en ligne) 1918-4360

Association des Townshippers.....	9
Calendrier.....	12
Journée sur le suicide âgé.....	7
Rendez-vous des générations.....	8-11
Table Coaticook.....	5
Table Memphrémagog.....	3
Table régionale (Mot Pres.).....	1,4
Plan contre maltraitance.....	6-7
2011 : no 5, 1 ^{er} décembre 2011	

Prévention du suicide

L'AQRQ (Association québécoise des retraités du secteur public et parapublic) a organisé une série de conférences dans la province pour traiter de la prévention du suicide auprès des baby-boomers de 50 à 64 ans.

En Estrie, une conférence a eu lieu ce 30 novembre au Centre de foires à Sherbrooke. Les sujets suivants ont été abordés :

- les mythes et les réalités du suicide
- les gestes à poser face à une personne qui nous inquiète
- la formation pour devenir sentinelle en prévention du suicide.

Les personnes intéressées par l'offre de conférences sont invitées à contacter l'AQRQ au 1-800-653-2747, poste 29.

Les personnes suicidaires ou endeuillées par le suicide sont invitées à obtenir de l'aide au 1-866-APPELLE.

Source : <http://aqrp.qc.ca/prevention-suicide>

20^e anniversaire

Jeudi, le 3 novembre dernier, la Table de concertation des Aînés de la MRC de Memphrémagog a souligné son 20^e anniversaire. En effet, à l'automne 1991, un comité a été formé pour organiser la première activité de la table de concertation le 5 décembre.

Depuis, la table a changé 3 fois de nom. Elle a été incorporée le 13 octobre 1998 et l'assemblée d'organisation a eu lieu le 12 janvier 1999. Au début, il y avait 5 partenaires, maintenant elle regroupe 47 organismes. Notre MRC peut être fière de l'importante mobilisation des dispensateurs de services et des associations. Ils ont permis de faire circuler l'information, de combattre l'âgisme, de promouvoir la santé et la défense des droits, de constituer un environnement sécuritaire pour prévenir les mauvais traitements et de diversifier les mesures de support pour les proches aidants

Le vieillissement de la population est un phénomène important dans la MRC Memphrémagog. En 2001, 15,9 % de la population était âgée de 65 ans et plus, soit 6,775 personnes, et il est prévu qu'en 2021, ce nombre doublera pour atteindre 13,279 personnes, soit 26,8 % de la population totale.

« Nous constituons un bassin exceptionnel de personnes retraitées possédant des expériences professionnelles et personnelles riches et diversifiées. Nous avons toutes les conditions réunies pour construire une communauté qui aura réussi à s'adapter au vieillissement de sa population et même, à en tirer un avantage. »

Extrait de l'allocution de Solange Goulet lors du 20^e anniversaire



Photo : Line Courtois

Administrateurs de la Table Memphrémagog : Louiset Latulippe, Alison Hannan, trés., Josée Fortin, org. comm., Hélène Côté, v-p, Solange Goulet, sec., Marco Desmarais, Renald Demers, prés., Nathalie Noël, Micheline Roberge.
Absents : Georgette Stratton et Marie-Josée Hinse.

Semaine nationale des proches aidants



Photo : Laurence Labat

Dans le cadre de la semaine nationale des proches aidants, qui se tenait du 31 octobre au 4 novembre, le comité des proches aidants de la MRC de Memphrémagog présentait le spectacle de madame Clémence DesRochers au Vieux Clocher de Magog, le 3 novembre.

Dès 400 personnes présentes, plus de 110 proches aidants assistaient à son dernier spectacle « 50 ans de métier, ça s'raconte ».

Madame DesRochers a touché les spectateurs par ses textes, poèmes et chansons. Plusieurs personnes ont d'ailleurs remercié les organisateurs pour la merveilleuse soirée qui leur était dédiée. Madame DesRochers partageait la scène avec madame Danielle Bombardier qui agissait à titre d'animatrice.

Soulignons que cette activité, qui restera dans la mémoire de centaines de personnes, a pu avoir lieu grâce à la collaboration de nombreux organismes de la MRC.

Dany Gagné, organisateur communautaire, CSSS de Memphrémagog

Mot du président

Suite de la page I

Nouvelles mesures au RRQ

Le 10 novembre, une Conférence de presse a été tenue concernant la mise à jour le Régime des rentes du Québec. L'arrivée de M. Legeault dans le paysage politique a fait oublier cette annonce... Selon le projet de loi déposé, il ne sera plus nécessaire de réduire son temps de travail pour toucher une rente de retraite du RRQ après 60 ans. Cette mesure devrait inciter les travailleurs à demeurer en emploi.

Les prestations aux survivants seront modifiées : la rente d'orphelin sera triplée. Plusieurs autres mesures seront modifiées. Pour plus d'information sur les modifications proposées : http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/programmes/regime_rentes/Pages/modifications_rrq.aspx#projet

Le communiqué est disponible à http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/regie/salle_presse/2011/Pages/20111110.aspx

Projet de loi 22 sur la résiliation du bail

À l'avenir, le bail sera obligatoire et il devra séparer les coûts du logement des coûts des services. La loi prévoit plusieurs nouveaux cas de résiliation de bail en plus du décès ou du transfert en CHSLD. Il ramène l'obligation de payer (le logement

SEULEMENT) de trois mois à deux mois. L'allocation possible (par crédit d'impôt remboursable) passe de 350 \$ à 650 \$. Bref, c'est un débroussaillage important qui s'annonce.

Projet de loi 16

sur la certification des résidences

L'expression « Résidence pour personnes aînées » devient une appellation contrôlée et elle ne pourra plus être utilisée par n'importe qui pour n'importe quoi. La personne qui l'utilise devra posséder les **qualités requises**, dont une attestation temporaire de conformité. Les préposés aux bénéficiaires devront recevoir une formation, les antécédents judiciaires devront être vérifiés. Un comité des usagers devra être mis en place de même qu'un Comité milieu de vie.



Malheureusement, les 26 inspecteurs qui ont été annoncés au budget ne sont pas encore engagés et ils ne le seront pas avant la fin de l'année financière. Pouvons-nous rêver que la certification actuelle sera terminée et que le contrôle futur de cette loi et de sa réglementation pourra être effectué efficacement?

Les projets ne manquent pas

Un coordonnateur abus et maltraitance a été mis en place, le Carrefour de soutien aux proches aidants est en train de s'installer, un Carrefour d'information verra le jour en Estrie...

Nous sommes patients et résilients, mais nous savons que nos jours sont comptés...

Merci à tous les bénévoles qui travaillent généreusement pour faire avancer tous ces projets.

Claude Quintin

Vœux de Noël

Noël représente pour moi, depuis toujours, un moment magique. De mes souvenirs d'enfance, je garde précieusement au cœur le goût de l'amour et de la paix que je voyais dans les yeux de ma mère.

Noël, c'est un temps d'arrêt dans la frénésie du quotidien pour dire, « Je t'aime, je suis heureuse que tu sois là. »

Arrêtez... ! Écoutez... ! Noël saura vous entourer de Paix, de Sérénité, de Joie.

Que votre Noël soit doux et rempli d'amour, à donner et à recevoir.

Que l'année qui vient soit stimulante, énergisante! Qu'elle vous apprenne l'art si complexe de la vie, pleine de petits et grands bonheurs qu'il fera bon se rappeler...

Quand nous serons vieilles? Vieux?

Pour toutes les associations, tables, organismes, qui ont à cœur le bien-être des personnes aînées, je souhaite de belles réalisations qui nous laisseront au cœur le goût de donner et le plaisir du travail bien fait!

Suzanne Poirier, AREQ Estrie

Journée des aînés à Coaticook

Le vendredi 30 septembre 2011, la Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook a souligné la Journée internationale des aînés au Centre Elie-Carrier.

M. Sylvain Véronneau, échevin, nous a présenté la politique familiale qui fut créé cette année par la municipalité. Nous avons aussi entendu parler de MADA (Municipalité amie des aînés) et du projet « Communauté solidaire de ses aînés ».

Le club Fadoq de Waterville a composé une présentation humoristique sur les membres de la « Table de concertation des aînés ».

M. Conrad Laramée a animé l'après-midi de danse avec son talent et sa jovialité.

Le repas succulent fut concocté et la salle décorée et mise en place par l'équipe de bénévoles du Centre Elie-Carrier que nous remercions cordialement.

Le bottin des aînés de la MRC de Coaticook fut remis gratuitement à tous les participants. Il a été préparé par les Impressions G.B et Mme Julie Grenier, directrice de cette activité au sein de la Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook.

Il y avait 30 kiosques, présentant les nombreux organismes et services offerts aux personnes de 50 ans et plus du milieu. Les participants, au nombre de 205, ont visité ces kiosques avec grand intérêt. Il y avait beaucoup d'interaction avec les exposants et une belle participation pendant les exercices proposés.

J'ai eu le plaisir d'animer cette journée qui restera marquée dans nos mémoires.

Monique Morrissette, présidente Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook



Les quelque 200 participants à la journée des aînés se sont informés ...tout en s'amusant!



Les membres de la Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook

1^{re} rangée : Monique Therrien, présidente AQDR Coaticook, Monique Morrissette, présidente Table de concertation des aînés de Coaticook, Lise Lapointe, présidente FADOQ St-Jean, Johanne Poulin, FADOQ régionale

2^e rangée : Micheline Michaud, présidente Centre communautaire et Loisirs thérapeutiques; Jean-Maurice Dumoulin, association des locataires CHLM; Julie Grenier, directrice Service d'aide domestique; Germaine Deschenes, AREQ; Anna Gagnon, Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie; Jacqueline Guay, présidente Âge d'Or St-Herménégilde; Diane Tremblay, présidente Âge d'Or de Waterville; Rollande Fautoux, présidente âge d'Or de St-Edmond; Line Tremblay, Société Alzheimer Estrie; Mona Cloutier, CSSS; Carol-Guillaume Gagné, directeur Centre d'action bénévole Coaticook

Diagnostic de la maltraitance envers

La réalisation du diagnostic de la maltraitance envers les personnes âgées de l'Estrie s'inscrit dans l'actualisation du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées.

La réalisation du diagnostic de la maltraitance envers les personnes âgées de l'Estrie s'est échelonnée de la fin du mois d'août à la mi-novembre 2011. Quarante-quatre avis ont été fournis par l'ensemble des partenaires multisectoriels de la région. Il s'agit d'une participation remarquable qui a permis une collecte de données extrêmement riches et documentées des forces, opportunités, faiblesses et défis en lien avec la prévention, le dépistage et l'intervention en matière de maltraitance envers les personnes âgées. Plus de 255 personnes ont participé à cet effort collectif de réflexion. Douze rencontres ont eu lieu pour recueillir les avis des partenaires dans toutes les MRC de l'Estrie.

Voici les principaux faits saillants qui se dégagent :

Nos forces

- L'Estrie est une région qui connaît une solide expérience de concertation en lien avec les personnes âgées et la maltraitance envers les personnes âgées.
- Les tables de concertation (locales) sont actives dans l'ensemble des sept territoires de l'Estrie concernant les enjeux reliés aux personnes âgées et à la maltraitance.
- La table de concertation (régionale) contre les mauvais traitements faits envers les personnes âgées de l'Estrie qui est active depuis 1990.

- Bonne collaboration et communication entre les partenaires.
- Bonne connaissance des ressources du milieu.
- Développement de liens de confiance et de proximité avec les personnes âgées.
- De nombreuses occasions de diffuser de l'information et de la documentation.
- La campagne de sensibilisation dans le cadre du plan d'action gouvernemental.
- Disponibilité de plusieurs outils de prévention pour informer les aînés sur leurs droits.
- De nombreux partenaires disponibles pour aller présenter ces outils.

Les opportunités

- Vérification des antécédents judiciaires.
- Actualisation du premier plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2010-2015.
- Personne répondante de la maltraitance au sein des organisations.
- Sensibiliser davantage les personnes âgées à leurs droits.
- Présence d'intervenants de proximité auprès des personnes âgées.
- Sensibiliser les jeunes.
- Soutien aux proches aidants.
- Cadre de référence et d'intervention.

Nos faiblesses

- La confidentialité et les limites à la transmission d'information entre les partenaires sont un frein pour pouvoir venir en aide aux personnes ayant besoin d'aide.
- Le manque de modalités de fonctionnement ou d'intervention efficace entre les partenaires.
- Le manque de continuité et de suivi.
- La non-reconnaissance et banalisation de la maltraitance.
- La difficulté de rejoindre les personnes les plus vulnérables et isolées.
- L'absence de dépistage systématique de la part de l'ensemble des partenaires.
- Comment entrer en contact, créer et entretenir un lien de confiance avec les personnes âgées maltraitées.
- Le manque de connaissance sur les méthodes d'intervention.
- Le manque de connaissance sur le cadre légal.
- Le manque de ressources pour intervenir adéquatement.
- Le manque de temps pour intervenir adéquatement.
- La complexité de la problématique.

les personnes âgées de l'Estrie

Les défis reliés aux personnes âgées victimes

- Les personnes âgées vivant des situations de maltraitance ne dénoncent pas et ne portent pas plainte.
- Le déni de l'abus par des parents âgés.
- La non-reconnaissance de la maltraitance.
- La complexité de la problématique de la maltraitance envers les personnes âgées.
- Généralement, les mauvais traitements sont commis par des proches de la personne âgée (membre de la famille, personne de confiance, ...)
- L'état de vulnérabilité de nombreuses personnes maltraitées.
- L'apparition de nouvelles problématiques chez les personnes âgées.
- Les personnes âgées victimes attendent que les situations deviennent extrêmes avant de demander de l'aide.
- La maltraitance entre personnes âgées.
- Amener les personnes âgées à changer de mentalité.

Les défis reliés aux partenaires

- Assurer une continuité.
- Développer la cohésion et l'efficacité entre les partenaires.
- Comment dépasser les limites de collaboration engendrées par la confidentialité?
- Assurer une capacité d'intervenir adéquatement dans un contexte de rareté des ressources.
- Comment amener les personnes victimes à porter plainte?

Ateliers d'initiation à l'informatique

Acti-ns
INTERCULTURELLES
DE MONTRÉAL ET D'ESTRIE

20 ans

Initiez-vous au monde de l'informatique avec Actions interculturelles!

Durée : 1h30/ semaines durant 6 semaines
Contactez nous pour plus d'information.

Informatique de base : Composantes de l'ordinateur et ses périphériques, gérer les dossiers et les fichiers, paramètres de l'ordinateur, logiciel

Internet 1 : Initiation à l'ordinateur, recherche Internet, courriel.

Internet 2 : Sécurité (virus, pare-feu, hampeçonnage), multimédia, téléchargements, courriel.

Word 1 : Mise en page de document simple, puces, numéros, bordures

Excel 1 : Fonction de base, mise en forme, bases de données.

Caméra numérique : Transfert, classement, retouches et sauvegarde des photos.

Facebook : Création d'un compte Facebook, modification, sécurité, gestion de votre compte, gestion de votre liste d'ami, création d'un album photo.

Début des formations 16 janvier 2012

Inscription en cours, nous vous attendons!

465 rue Lawford, Sherbrooke
J1G 2C2

Site web : www.aide.org
Courriel : aide@aide.org
Téléphone : 819 822-4180
Télécopieur : 819 822-4115
Sans frais : 1 877 310 4180

- Préciser les finalités de l'intervention.
- Développer une relation de confiance.
- Comment rejoindre les personnes seules et isolées?
- Poursuivre les efforts de prévention.
- Améliorer le dépistage.
- Faire face aux difficultés d'intervention.
- Soutenir les proches aidants.

Le présent diagnostic constitue la pierre angulaire pour l'élaboration du Plan d'action régional en concertation avec l'ensemble des partenaires multisectoriels de la région. Au cours des prochains mois, ceux-ci vont préciser le plan d'action régional qui sera actualisé à compter du mois d'avril 2012.

La version complète du diagnostic est disponible en contactant :

Paul Martel

Coordonnateur régional en maltraitance envers les personnes âgées
(819) 829-3400 (poste 42059)

Visitez le site www.stop-abus-aines.ca
Site estrien pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées

Les Rendez-vous des générations

Les Rendez-vous des générations sont une démarche de dialogue entre les générations. En Estrie, cette démarche s'est effectuée par la tenue de Cafés des âges dans plusieurs municipalités de l'Estrie en 2010-2011 et ensuite par une rencontre régionale qui a eu lieu en mai dernier.

À l'échelle de la province, c'est quelque 4000 participants qui ont contribué à ce dialogue. Le point culminant de cette démarche intergénérationnelle a été le Rendez-vous national qui s'est tenu à Montréal les 14 et 15 octobre 2011. Pendant ces deux jours : discussions, réflexions, synthèses, aboutissant à une déclaration des générations qui soit riche de sens et porteuse de pistes d'actions pour un nouveau contrat social entre les générations.

Voici donc le fruit de cette démarche, la déclaration des générations :

La déclaration des générations

Préambule

Nous sommes arrivés à un carrefour de notre histoire. Grâce à l'allongement de la vie, quatre et même cinq générations seront amenées à vivre et à vieillir ensemble. La transformation de la famille, des liens sociaux et des solidarités, la précarisation du travail, la crise de la démocratie, les préjugés âgistes ou jeunistes risquent de rendre plus difficile le vieillissement individuel et de faire percevoir le vieillissement collectif comme une menace.

Depuis deux ans, à travers les divers Rendez-vous des générations organisés dans toutes les régions du Québec par l'Institut du Nouveau Monde et ses partenaires, nous avons échangé nos perceptions, nos questionnements et nos propositions en vue de bâtir une société pour tous les âges. Comme première conclusion de ce dialogue, la présente Déclaration des générations pose les balises d'un nouveau contrat social :

- Nous croyons que la vitalité du peuple québécois, de sa culture et de sa démocratie ainsi que le

développement durable du Québec exigent la prise en compte de tous les acteurs sociaux, quels que soient leur âge et leur génération, leur genre et leur orientation sexuelle, leur histoire et leur culture d'origine, leurs différences ou la région de laquelle ils proviennent.

- Nous affirmons que le vieillissement de la population du Québec, dans toute sa diversité, est un levier pour le développement collectif. L'apport de tous les citoyens et citoyennes de chacune des générations doit être valorisé, au croisement des énergies et des expériences, de la mémoire et de l'innovation, de la vie privée et de la vie publique.
- Nous nous engageons à travailler à ce nouveau contrat social basé sur l'équité entre les générations, sur une juste redistribution de la richesse, sur le droit de toute personne à l'éducation, à la santé, à la qualité de la vie, à la solidarité et au plein développement, et ce, à tout âge.

- Nous réclamons une réelle politique des âges qui favorisera le dialogue et la solidarité entre les générations, que ce soit en famille, à l'école, au travail, dans les loisirs ou les milieux de vie, et qui permettra d'appivoiser le vieillissement, pour le bien commun.

Priorités d'action

Travail, main-d'œuvre et retraite

Élargir la portée du régime de pension actuel (RRQ) en maintenant son caractère universel, transférable, géré par l'État.

Améliorer les conditions de travail et la sécurité d'emploi dans une perspective d'équité des avantages sociaux en :

- s'assurant de la pérennité des droits et avantages sociaux ;
- réduisant les emplois précaires afin d'offrir un plus grand taux d'emplois permanents ;
- garantissant les mêmes avantages pour tous les types d'emploi ;

Les bienfaits thérapeutiques de l'art, de la musique et du rire

Rire, bouger, dessiner, partager ... tout y était pour faire de l'évènement « Les bienfaits de l'art, de la musique et du rire », une activité mémorable. Cette rencontre, qui s'est tenue le 13 novembre dernier a su réunir des gens de toutes générations au Théâtre Centennial de l'Université Bishop.

Culmination de trois années d'activités intergénérationnelles sous le thème de l'art, les participants ont pu entendre des conférences sur : les bienfaits pour la santé du rire, la peinture de mandalas,

les jardins thérapeutiques de la résidence Wales, la créativité et le cerveau. En plus, une entrevue avec la centenaire, Madame Joan Thomson, une petite pièce dramatique, des kiosques d'information ...

De multiples ateliers ont ensuite permis aux participants de « pratiquer » différentes formes d'art, selon leurs intérêts.

L'évènement organisé par l'Association des Townshippers, dans le cadre de son projet « Avec respect pour nos aînés » a été un franc succès.



Suite de la page 8

- offrant de meilleures conditions de travail afin d'assurer la plus grande productivité des employés;
- aidant les travailleurs à devenir polyvalents en offrant des options en formation continue, et en promouvant chez les employeurs la Loi du 1 % (formation);
- facilitant l'harmonie entre famille et travail, retraite et travail ou études et travail : par des horaires plus flexibles;
- en adaptant les régimes de retraite pour favoriser la retraite progressive.
- dès l'école secondaire, organiser des rencontres avec des gens d'expérience qui partageraient leurs connaissances;
- supervision des stages en emploi par des aînés qui désirent partager leurs connaissances;
- lutter contre le décrochage scolaire.

Dialogue intergénérationnel et démocratie

Organiser des activités de communication de façon continue favorisant les rapprochements et les pratiques du dialogue intergénérationnel.

Mettre en place des outils facilitant la communication entre l'ensemble des citoyens et des élu(e)s.



Une journée sur le thème de l'art, mais aussi une occasion de partager et de s'amuser

Informez davantage la population, dans un langage accessible, du travail accompli par ses représentants.

Créer des comités de citoyens et de citoyennes, les consulter régulièrement en leur offrant des tribunes d'expression et d'implication.

Repenser le système de scrutin en mettant en place un système de scrutin proportionnel qui favorise la participation et la représentation de toutes les générations.

suite, page suivante...

Déclaration des générations (suite)

Identités, cultures et régions

Favoriser l'attraction, la rétention ou le retour en région en :

- donnant des crédits de taxes pour l'achat d'une habitation en milieu rural ;
- valorisant et offrant des formations qualifiantes, professionnelles, collégiales ou universitaires en région et en sensibilisant nos entreprises à l'importance d'embaucher les finissants pour éviter qu'ils quittent la région ;
- axant les activités de revitalisation sur le maintien des jeunes ;
- facilitant les stages en région (à l'instar des programmes de stages à l'international) ;
- embauchant des animateurs de milieu pour soutenir et dynamiser les communautés ;

- facilitant le transport collectif hors des centres urbains et en l'adaptant aux besoins de toutes les clientèles.

Maximiser l'apport de l'immigration au fait français en :

- maintenant la priorité accordée à la sélection des immigrants connaissant le français ;
- consolidant et en augmentant le financement des programmes et des activités de francisation pour les immigrants non francophones dans leur milieu d'adoption ;
- intensifiant la promotion de l'usage du français auprès des immigrants non francophones et des populations qui les accueillent.

Favoriser la natalité en :

- maintenant le Régime québécois d'assurance parentale ;
- mettant en place des mesures pour faciliter l'adoption québécoise et internationale ;

- favorisant la conciliation travail-famille et les congés parentaux ;

- mettant en place des mesures facilitant l'accès à la propriété pour les familles ;

- supprimant les taxes sur les produits d'enfants ;

- offrant un soutien financier aux parents à la maison ;

- organisant des services de garde dans les milieux de travail, qui seraient adaptés aux travailleurs ayant des horaires non conventionnels ;

- donnant aux familles l'accès à des services de garderie subventionnés.

Santé et financement des services publics

Taxer davantage les entreprises pour réinvestir dans les programmes sociaux et introduire davantage de paliers d'imposition pour les particuliers pour un modèle plus progressif (par exemple, selon celui de l'IRIS).

Promouvoir la prévention en inculquant de saines habitudes de vie, tout en considérant que la lutte à la pauvreté est le premier déterminant de la santé.

Favoriser un système de santé plus près des gens par une meilleure communication et l'offre de soins à meilleure proximité, notamment en :

- consolidant la mission des CLSC sur de petits territoires ;

- instaurant des services de premiers répondants dans toutes les communautés, c'est-à-dire services mobiles de santé de façon à ce qu'ils fassent la tournée des municipalités (prise de sang, prise de pression, dialyse, etc.) ;

- faisant la promotion des services existants par la diffusion de capsules publicitaires (service 811, info-santé, etc.) ;

- encourageant la participation des gens et favoriser l'entraide ;

- accélérant le développement du réseau d'accès à distance pour les **dossiers de santé** (Dossier Santé Québec - DSQ), tel qu'il existe qu'un dossier complet au lieu de plusieurs incomplets ;

- revoyant l'organisation des effectifs médicaux dans le sens des groupes de médecine familiale.

Supporter le développement de ce type de modèle.

Acti'ns
INTERCULTURELLES
de développement et d'éducation - AIME

20 ans
1990-2010

Le comité interculturel des aînés vous invite à la Fête de Noël interculturel

Que vous soyez d'ici ou d'ailleurs, vous êtes tous les bienvenus!

Une occasion de partager, de s'amuser et de connaître les coutumes culturelles.

Vendredi 16 décembre dès 17h00
2070, boul. de Portland
Salle No.003 Centre communautaire et culturel de l'arrondissement de Jacques-Cartier

«Activité gratuite»
Confirmation de présence obligatoire :
819-822-4180

Partenaire majeur:
Famille et Aînés Québec



Déclaration des générations (suite et fin)

Milieus et qualité de vie

Revendiquer le droit de toute personne à la qualité de vie et à la dignité quel que soit son âge.

Lutter individuellement et collectivement contre l'isolement, l'abus et la pauvreté;

Favoriser son appartenance à la communauté et sa participation à la prise de décision;

Trouver une source de revenus annuels supplémentaire pour les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté et octroyer automatiquement aux pensionnés qui y ont droit les suppléments ou autres subventions;

Soutenir et accompagner les personnes malades et en perte d'autonomie ainsi que leurs proches (services de soutien à domicile et d'hébergement).

Augmenter et diversifier l'offre et l'accès à des habitats pour tous, quel que soit l'âge, en milieu rural et urbain, incluant des services de proximité et des logements sociaux. (Par exemple : loisirs, transport en commun, services de santé, bibliothèques plus riches et diversifiées, etc.).

Mettre en place, soutenir et animer des lieux, des espaces et des réseaux intergénérationnels publics et privés.

Questions de fin de vie : deux rapports... deux visions différentes...

Prise de décision en fin de vie

Après avoir abordé les questions de : soins de fin de vie au Canada, le contexte juridique, l'éthique des soins de fin de vie et l'expérience juridique internationale en matière d'aide à la mort, le rapport de la Société Royale Canadienne présente des propositions de réforme. Ces changements sont envisagés selon les décisions suivantes de fin de vie : l'abstention et l'interruption de traitements susceptibles de maintenir le patient en vie; les

traitements destinés à soulager la souffrance au risque d'abrèger la vie; la sédation terminale; l'aide au suicide; l'euthanasie volontaire. Les experts formulent également des recommandations en matière de soins palliatifs, lesquels constituent un élément essentiel de toute prestation de soins de fin de vie. http://www.rsc-src.ca/documents/RSCEndofLifeReport2011_FR_Formatted_FINAL.pdf

Avec dignité et compassion : Soins destinés aux Canadiens vulnérables

Le Comité parlementaire sur les soins palliatifs et les autres services d'accompagnement a entendu les témoignages de centaines de personnes et s'est attardé à trois grandes questions : 1. les soins palliatifs et de fin de vie; 2. la prévention du suicide; 3. la maltraitance des aînés. Ce rapport résume les travaux et les recommandations du comité. <http://pepcc-cpspsc.com/wp-content/uploads/2011/11/RapportFR.pdf>

« Vieillir dans un

monde qui bouge :

Un grand défi pour le Québec »

L'édition de novembre du magazine Québec Science est consacrée au vieillissement. <http://www.quebec.ca/webuq/a-propos/docs/Brochure-QCScience-nov-2011-web.pdf>

Vieillir avec une déficience intellectuelle, parlons-en!

De nos jours, l'espérance de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle se rapproche de plus en plus de celle de la population générale. « Malgré le manque de ressources spécialisées à la fois en déficience intellectuelle et en vieillissement, nous avons jugé utile de produire ce guide, car le vieillissement est une étape qui doit se préparer », souligne Nadia Bastien, directrice générale de l'AMDI (Association de Montréal pour la déficience intellectuelle).

Pour vous procurer l'outil de référence « Vieillir avec une déficience intellectuelle », communiquez avec le 514-381-0454 ou soutien.famille@amdi.info. Le guide est disponible dans les deux langues. www.amdi.info

Votre bulletin **La Concertation... en bref**

Pour recevoir *La Concertation... en bref* par courriel, envoyez un message à concertation@aineseestrie.qc.ca

Pour recevoir *La Concertation... en bref* par la poste, faites parvenir vos coordonnées à : TRCAE, 554, rue Dufferin, Sherbrooke J1H 4N1 ou les laisser sur notre boîte vocale au 819-822-0204.

Calendrier

- 4 déc « Townships Expressions Event », de 14 h à 16 h à l'édifice Margerite Knapp, 257 rue Queen, Lennoxville (Sherbrooke)
- 5 déc Journée mondiale du bénévolat
- 15 déc Conférence de la Société Alzheimer : « La maladie d'Alzheimer et la conduite automobile » 19 h au 461, rue Argyll, Pavillon Argyl du CSSS-IUGS, Salle Frances-Whittle de l'édifice Norton. Sherbrooke
- 16 déc Fête « Noël interculturel » 17 h. [Voir page 10.](#)
- 13 jan Date limite de dépôt des projets dans le cadre du « Fonds d'infrastructures locales et régionales pour les personnes âgées de l'Estrie ». [Voir page 2.](#)

Les bonnes adresses

Calendrier des formations offertes par le CAB (Centre d'action bénévole) de Sherbrooke :

<http://www.cabsherbrooke.org/fr/calendrier-de-formation>

Formations offertes par le CDSEP (Carrefour de développement social par l'éducation populaire http://www.cdsep.org/client_file/upload/document/Formations_2011_2012_WEB.pdf)

« Les sociétés vieillissantes changent la face du monde », un article fort intéressant de Richard Lefrançois paru dans **Le monde diplomatique**, version électronique : <http://bit.ly/jeR0MO>

Répertoire estrien en loisir et en saines habitudes de vie (pour l'instant, sont couverts les territoires de : la Ville de Sherbrooke, de la MRC de Coaticook et la MRC du Haut-St-François)

<http://www.bougeenestrie.ca/estrie/fr>

Ce bulletin est produit et distribué grâce à la généreuse contribution de nos commanditaires et de nos partenaires, dont le Secrétariat aux aînés et la Conférence régionale des élus de l'Estrie.



PLANIFIER SA SUCCESSION : POUR QUE LE FILS EN AIT PLUS QUE LE FISC

En planifiant dès maintenant votre succession, vous vous assurez de répartir votre patrimoine selon vos volontés.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller à la caisse.

C'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.

PLANIFICATION
DE LA SUCCESSION

desjardins.com/planifiersasuccession



Conjuguer avoirs et êtres